



ÎLE DE
Noirmoutier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Rapport d'activités
2020

édito



Dominique CHANTOIN,

Président de la Communauté
de Communes de l'île de
Noirmoutier

L'année 2020, a vu le vent du changement souffler sur l'île de Noirmoutier. Lors des dernières élections vous nous avez apporté votre confiance, pour porter notre nouvelle équipe aux responsabilités d'élus communautaires et nous vous en remercions sincèrement.

Ce début de mandat a été marqué par la crise du COVID qui est venue mettre un bémol à cette belle dynamique que nous avons impulsé lors des élections, nous obligeant à reporter de quelques mois la mise en œuvre nos projets intercommunaux.

Les élus communautaires se sont repartis en 11 commissions, regroupant diverses thématiques : appels d'offres, finances et administration générale, culture et animation, économie et emploi, aménagement du territoire, valorisation des déchets, sécurisation des populations et des biens face à la mer, environnement, assainissement, mobilité et transports, gestion et développement des espaces naturels et agricoles, santé et actions sanitaires et enfin la commission intercommunale d'accessibilité.

Sur 2020 la Communauté de communes a poursuivi ses efforts financiers en matière de défense contre la mer, avec 1,55 millions d'euros d'investissements portant essentiellement sur le renforcement et la rehausse des digues des Mattes et du Gois. La réalisation et la mise en fonctionnement de la déchetterie professionnelle pour un montant de 892 000 € reste également un projet phare. En matière de développement économique, les travaux de requalification du parc des Mandeliers se sont poursuivis pour un montant de 215 000 €. L'année 2020 est également marquée par le début du déploiement de la fibre optique chez les habitants sur l'ensemble du territoire pour un montant de 266 000 €.

Malgré un contexte sanitaire particulier en début d'année, nous avons su remettre en question nos pratiques ainsi que celles des services en faisant preuve d'innovation dans nos méthodes de travail, pour répondre aux enjeux de nos missions. Le projet de territoire a été lancé, une phase de diagnostic a été réalisée et une concertation a eu lieu grâce à la plateforme en ligne Klaxoon. Des ateliers en distanciel se sont tenus afin d'avancer sur l'élaboration du plan local de l'habitat.

Dès que cela nous a été possible et malgré les circonstances, la dynamique collective a été réamorcée nous permettant de nous projeter de nouveau dans la construction et l'avancée de nos projets pour 2021.

Dominique Chantoin

Président de la Communauté communes



Sommaire

4 L'île de Noirmoutier en quelques chiffres

5 Les compétences et composition

6 Un nouveau collectif au service de l'île de Noirmoutier

8 Les services

10 Les finances

12 Économie insulaire au service du développement territorial

14 L'emploi au service de l'économie locale

16 Faciliter le quotidien

20 Culture - vie associative

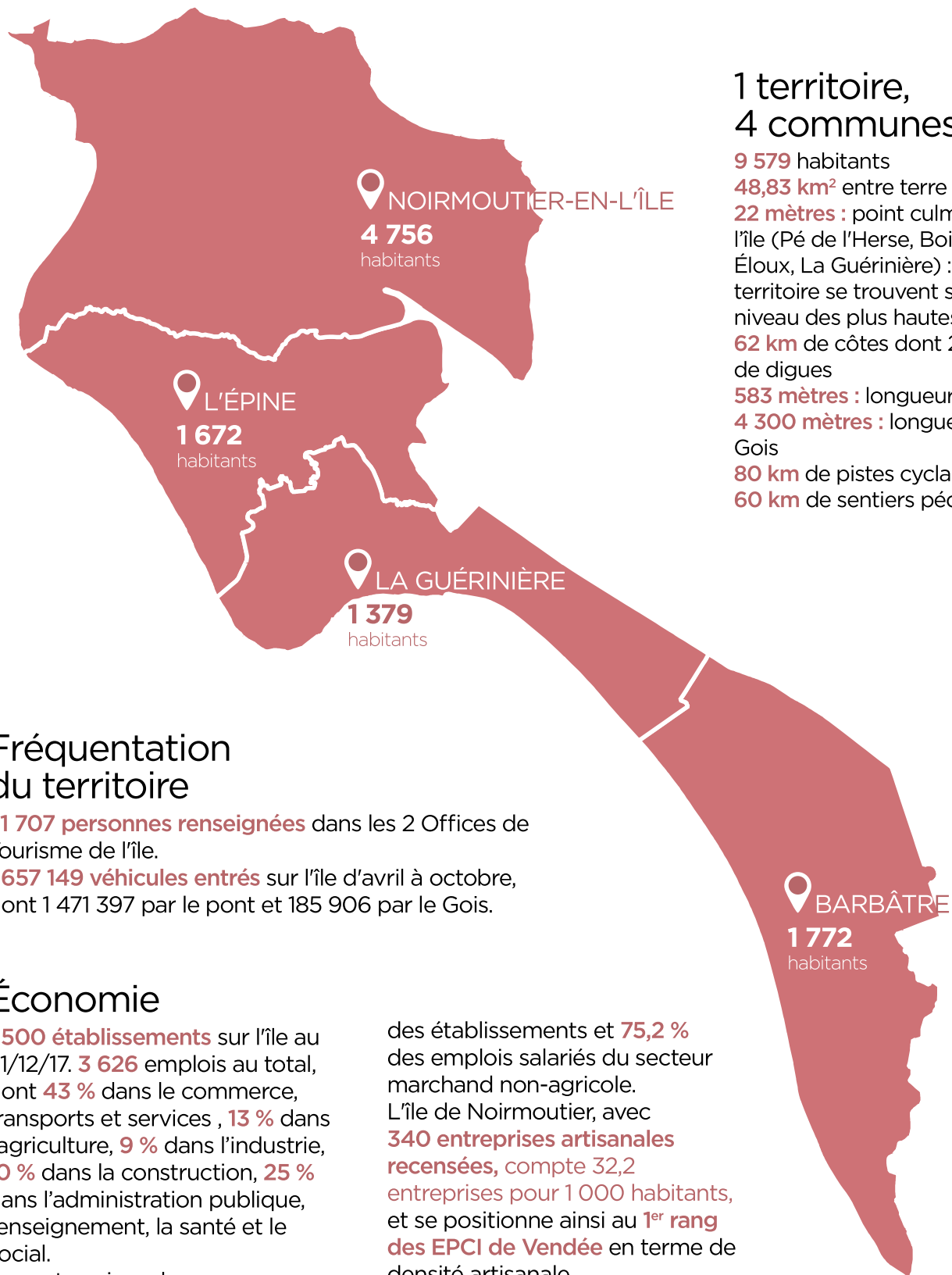
22 Cadre de vie

24 Une île à préserver

28 Le tourisme, au cœur de l'économie de l'île

L'île de Noirmoutier

en quelques chiffres



1 territoire,
4 communes,

9 579 habitants

48,83 km² entre terre et mer

22 mètres : point culminant de l'île (Pé de l'Herse, Bois des Éloux, La Guérinière) : 2/3 du territoire se trouvent sous le niveau des plus hautes eaux

62 km de côtes dont 24 km de digues

583 mètres : longueur du pont

4 300 mètres : longueur du Gois

80 km de pistes cyclables

60 km de sentiers pédestres

Fréquentation du territoire

51 707 personnes renseignées dans les 2 Offices de Tourisme de l'île.

1 657 149 véhicules entrés sur l'île d'avril à octobre, dont 1 471 397 par le pont et 185 906 par le Gois.

Économie

1 500 établissements sur l'île au 31/12/17. 3 626 emplois au total, dont 43 % dans le commerce, transports et services, 13 % dans l'agriculture, 9 % dans l'industrie, 10 % dans la construction, 25 % dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et le social.

Les entreprises de commerces et services représentent 68,8 %

des établissements et 75,2 % des emplois salariés du secteur marchand non-agricole.

L'île de Noirmoutier, avec 340 entreprises artisanales recensées, compte 32,2 entreprises pour 1 000 habitants, et se positionne ainsi au 1^{er} rang des EPCI de Vendée en terme de densité artisanale.

0 1 2 km



Compétences

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Développement économique et touristique

- Investissement et fonctionnement des parcs d'activités économiques
- Maison de l'Emploi
- Gestion de l'Office de Tourisme et ingénierie de projets touristiques
- Soutien aux manifestations nautiques
- Restauration et gestion du bateau "Martroger III"

Environnement

- Sécurité des populations et des biens face à la mer
- Collecte et valorisation des déchets
- Assainissement des eaux usées
- Études liées à la qualité des eaux pluviales
- Gestion et développement des marais
- Actions en faveur de l'environnement et des marais
- Polder de Sébastopol
- Lutte contre les nuisibles
- Fourrière canine

Logement et cadre de vie

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Habitat : Observatoire de l'Habitat, Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Maison de Santé Pluridisciplinaire

- Transports scolaires, transport à la demande (TAD)
- Accompagnement et soutien aux études supérieures

Sécurité d'intérêt communautaire (SDIS et SNSM)

Création, aménagement et entretien des sentiers cyclables

Autres équipements

- Gestion de la piscine et du parc aquarécréatif intercommunal

Actions Culturelles

Soutien aux manifestations culturelles intercommunales :

- Éveil musical
- Hôtel Jacobsen : projet culturel et artistique à vocation intercommunale

Système d'Information Géographique (SIG)

Communications électroniques

Un nouveau collectif au service du territoire



Dominique CHANTOIN

Président de la Communauté
de Communes de l'île
de Noirmoutier,
Maire de L'Épine

À la suite du 2e tour des élections municipales
en juin 2020, les équipes ont été renouvelées et
Dominique Chantoin a succédé à Noël Faucher
le 4 juin 2020.



Yan BALAT

1^{er} Vice-Président,
Maire de
Noirmoutier-en-l'Île



Louis GIBIER

2^{ème} Vice-Président,
Maire de Barbâtre



Pierrick ADRIEN

3^{ème} Vice-Président,
Maire de
La Guérinière



Jean-Pierre BRUNET

4^{ème} Vice-Président
(L'Épine)



Catherine COESLIER

5^{ème} Vice-Présidente
(Barbâtre)



Patrice

DE BONNAFOS

6^{ème} Vice-Président
(La Guérinière)



Fabien GABORIT

7^{ème} Vice-Président
(Noirmoutier-en-l'Île)



Jacques BOBIN
(L'Épine)



Marie BOUTOLLEAU
(La Guérinière)



Muriel COUILLON
(Noirmoutier-en-l'Île)



Laurence DATTIN-KROTOFF
(Noirmoutier-en-l'Île)



Béatrice DUPUY
(La Guérinière)



Jean-Maurice FOUASSON
(Barbâtre)



Philippe GAUTIER
(Noirmoutier-en-l'Île)



Gaétan GENDRON
(Noirmoutier-en-l'Île)



Sylvie GUÉGUEN
(Barbâtre)



Bernard GUITTON
(Noirmoutier-en-l'Île)



Anne LAROCHE JOUBERT
(L'Épine)



Cyril PETRARU
(Barbâtre)



Sabrina PRUDHOMME
(L'Épine)



Manuela RABALLAND
(Noirmoutier-en-l'Île)



Martine RACINET
(Noirmoutier-en-l'Île)



Jessica TESSIER
(Noirmoutier-en-l'Île)

11 commissions

- Appel d'offres
- Finances et délégation de service public, administration générale, ressources humaines, compétences communautaires et moyens généraux
- Culture, animations, activités maritimes portuaires et nautiques
- Economie, emploi, développement et promotion touristique du territoire, NTIC
- Aménagement du territoire, politique du logement
- Prévention, gestion et valorisation des déchets
- Sécurisation des populations et des biens face à la mer
- Environnement, assainissement et gestion de l'eau, aide à la mobilité et transports
- Gestion et développement des espaces naturels et agricoles
- Santé et actions sanitaires
- Commission intercommunale d'accessibilité

En complément de ces commissions, les élus de la communauté de communes siègent également au conseil d'exploitation de l'office du tourisme, le conseil d'exploitation de la piscine, le comité de pilotage du PAPI et le comité de suivi du crédit-bail immobilier avec la coopérative de sel.

Les services de la Communauté de Communes

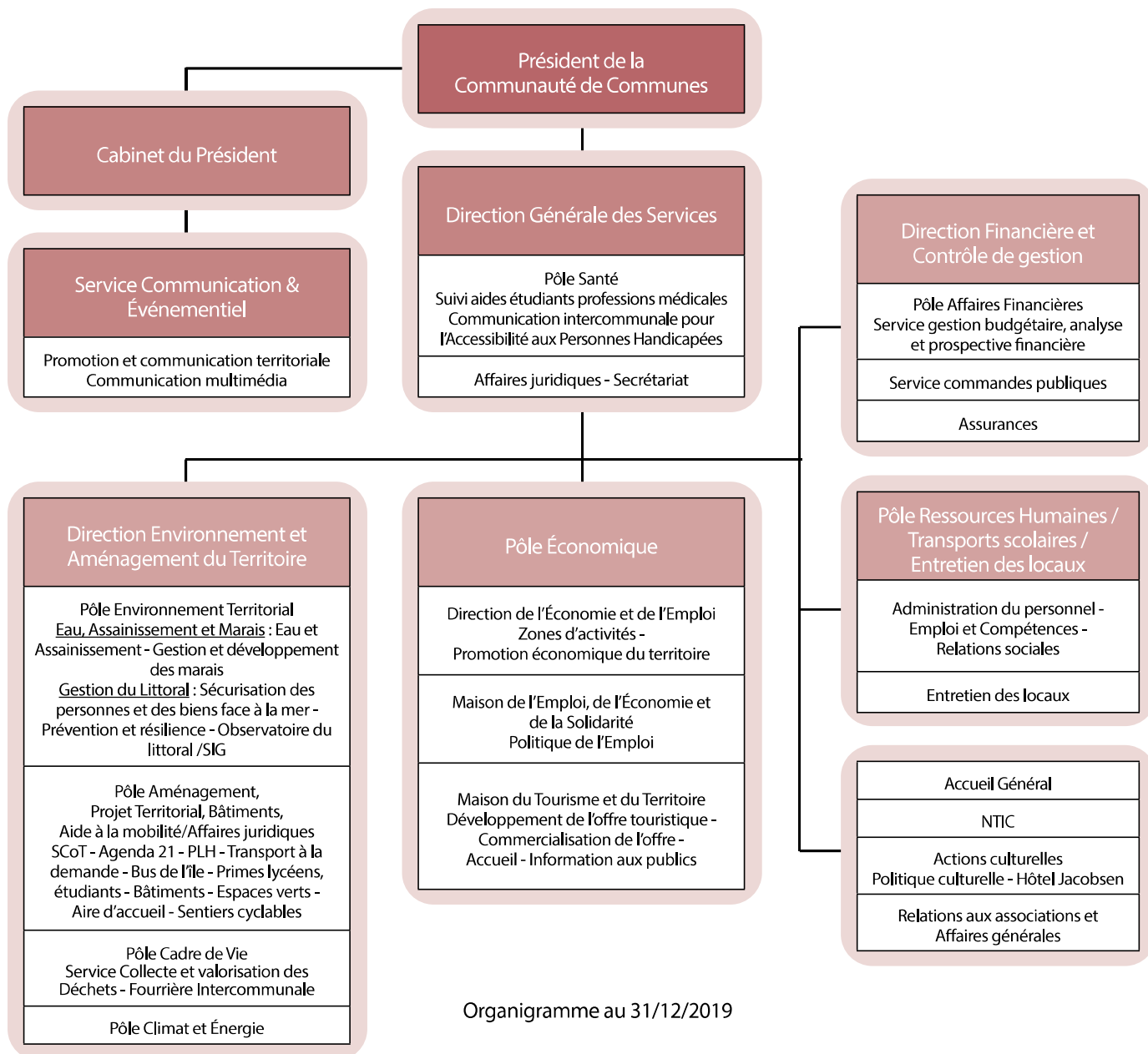
En 2020, la Communauté de Communes compte 64 agents permanents, 2 remplaçants de longue durée, ainsi qu'une équipe de 3 accompagnateurs scolaires et 2 intervenants pour l'éveil musical dans les écoles de l'île.

Durant la période estivale, le service Collecte et valorisation des déchets, l'Office de Tourisme et l'Hôtel Jacobsen sont renforcés par des équipes saisonnières, permettant de répondre aux besoins spécifiques de l'île à cette période de l'année.

En 2020, des agents ont été recrutés pour des besoins saisonniers, allant de 1 à 6 mois, et pour des besoins temporaires : 25 au service Collecte, 6 à l'Office de Tourisme et 3 agents pour l'Hôtel Jacobsen.

Compte tenu de la crise sanitaire et des confinements, et afin de maintenir un service public de qualité et la poursuite des missions, un Plan de Continuité d'Activités a été mis en œuvre. Durant ces périodes, le travail à distance a été instauré, puis en partie en présentiel afin de garder le contact avec l'ensemble des agents de la Communauté de Communes.

Concernant les ressources humaines, il a été relevé des difficultés de recrutements par rapport aux années précédentes pour certains services, en particulier pour les postes saisonniers du service Collecte et Valorisation des déchets.



Organigramme au 31/12/2019

Les Finances

Le rapport financier 2020 est tiré des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes (assainissement, office de tourisme et du lotissement de La Gaudinière).

Les chiffres clés

76,2 %
Taux de réalisation des
dépenses d'équipement

3,2 M€
Épargne brute

2,4 M€
Épargne nette

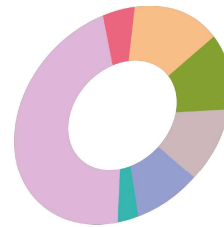
Équilibre des finances de la collectivité en 2020

L'ensemble des **dépenses** de fonctionnement et d'investissement de la collectivité s'élève à **22,8 M€** en 2020.



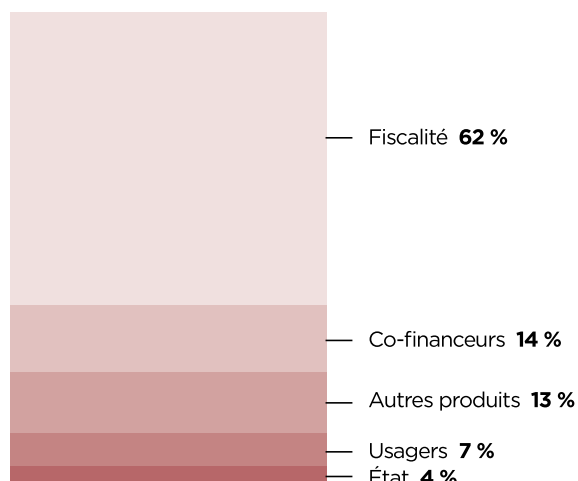
Résultats reportés	2,4 M€
Amortissements et opérations patrimoniales	2,8 M€
Opérations d'équipement	6,2 M€
Prélèvements de péréquation	1,7 M€
Dette	1,2 M€
Participations et subventions versées	3 M€
Charges de personnel	3,1 M€
Charges à caractère général	2,3 M€

L'ensemble des **recettes** de fonctionnement et d'investissement de la collectivité s'élève à **23,8 M€** en 2020.

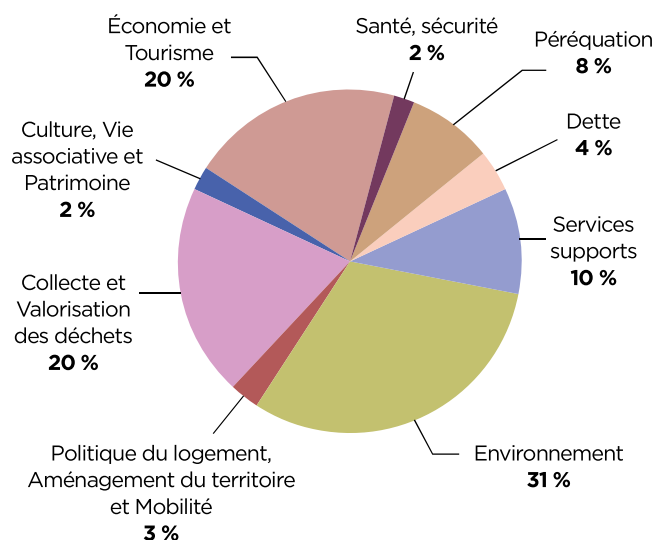


Résultats reportés et FCTVA	3,4 M€
Amortissements et opérations patrimoniales	2,8 M€
Subventions d'équipement	2,5 M€
Autres produits	2,2 M€
Dotations	0,7 M€
Fiscalité	11 M€
Produits services	1,1 M€

D'où viennent nos recettes ?



Nos réalisations par domaine





Les principales dépenses d'investissement ont concerné la **sécurisation des populations face à la mer** pour **1,55 M€** réalisés présentant à elles seules 33 % du total des opérations d'investissement. Les travaux de protection du littoral ont concerné essentiellement les travaux de renforcement et de rehausse des digues des Mattes et du Gois. Les études se sont poursuivies pour les opérations de sécurisation des secteurs des Sableaux et du Perré des Sénégalais, ainsi que l'étude sur les systèmes d'endiguement engagée en 2019.

Le deuxième projet phare de l'exercice 2020 concerne la réalisation de la **déchetterie professionnelle** (892 K€). Les travaux ont été finalisés en 2021. En 2020, des containers enterrés, des bacs roulants et des colonnes aériennes ont également été acquis (197 K€).

Concernant les autres dépenses, nous avons pour l'essentiel, la **rénovation de l'office de tourisme de Barbâtre** débutée en 2019 pour 69 K€ a été achevée en 2020 ; les travaux de mise en conformité pour le stockage des produits de traitement de l'eau (118 K€).

Les travaux de **requalification du Parc des Mandeliers** ont également été poursuivis (215 K€), et le deuxième acompte a été versé à la Société Syndicale d'irrigation pour les **travaux d'extension du réseau d'irrigation des terres agricoles** du secteur de la Tresson.

Enfin, il est précisé que dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit (THD) sur le territoire, l'année 2018 avait marqué la fin du câblage des 40 sites prioritaires et l'année 2020 marque quant à elle le début de la phase de **déploiement de la fibre optique** dans les foyers de l'île sur l'ensemble du territoire (266 K€).

L'économie insulaire

au service du développement territorial

Accompagner les entrepreneurs et préserver les activités

Le service « Développement Économique » au service des entreprises

La Communauté de Communes propose un accueil et un accompagnement personnalisés aux porteurs de projets et aux entreprises de l'île, via :

- un accompagnement des projets de création, de reprise et/ou de développement : informations, conseils, soutien financier, accompagnement à l'innovation, démarches qualité, etc.
- une aide à la recherche d'immobilier d'entreprises
- une mise en relation avec les partenaires et réseaux professionnels

121 entrepreneurs ont été accueillis et renseignés en 2020 au sein du service.

Accompagner l'entrepreneuriat avec IVTL

Un partenariat depuis 2010 avec l'Association Initiative Vendée Terre et Littoral (IVTL) permet de soutenir l'entrepreneuriat via l'octroi de prêts d'honneur à taux 0 pour la création, la reprise, le développement d'entreprises mais aussi pour soutenir les premiers recrutements (1er CDI ou contrat d'apprentissage).

En 2020, **13 prêts** (8 « créations », 4 « reprises » et 1 « 1er recrutement ») ont été attribués pour soutenir 10 entreprises, pour un montant total de **76 000 €** prêtés et **17 emplois** créés ou maintenus localement. Des visites d'entreprises ont également été organisées afin de créer du réseau. En parallèle, l'Association IVCO a été soutenue à hauteur de 5 000 € au titre de l'année

Chiffres clés :

- **232 000 €** investis pour la requalification du Parc des Mandeliers
- près de **33 000 €** de frais de gestion sur les 4 ZAE pour environ 15 000 € de recettes
- près de **16 000 €** de frais de gestion des bâtiments économiques pour environ 35 000 € de recettes
- **76 000 €** de prêts attribués au soutien des porteurs de projet
- environ **14 000 €** versés à la modernisation des locaux professionnels
- environ **58 000 €** versés à la modernisation des locaux professionnels
- près de **70 000 €** dédiés à des enveloppes de soutien COVID

2020.

Soutien aux entreprises artisanales

En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Communauté de Communes a engagé des actions en faveur des entreprises artisanales à hauteur de **2 372 €**.

Soutien aux entreprises commerciales

En partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Communauté de Communes souhaite accompagner les commerçants et prestataires de services qui le désirent dans une démarche qualitative visant à répondre au mieux aux attentes de la population, la **démarche Préférence Commerce**. **5 entreprises** sont engagées dans le millésime 2020/2022. La participation de la Communauté de Communes à cette action est de **756 €**.



Soutenir l'installation et la modernisation des entreprises

Soutenir la modernisation des locaux

Lancé en 2018, le dispositif LEADER (fond européen), proposé en partenariat avec le GAL Nord Ouest Vendée et le dispositif MOCA ont permis d'accompagner 4 entreprises dans leur projet en 2020, la participation de la

Communauté de Communes s'élève à **14 162,64 €**.

Soutenir l'hébergement marchand

Dans le cadre de sa politique de soutien des équipements touristiques structurants, en complément de fonds Région, la Communauté de Communes a soutenu une entreprise à hauteur de **5 000 €** dans sa modernisation

Soutenir le secteur primaire

• Le soutien à la filière « salicole »

La Communauté de Communes continue sur 2020/2021 son soutien au remplacement des tables à fleur de sel pour les sauniers via un partenariat avec la Coopérative de Sel 352 € ont été versés en 2020.

• Le soutien à la filière « pêche »

Dans le cadre de son soutien à la promotion des métiers de la Mer, la Communauté de Communes a apporté en 2020 un soutien financier de **3 000 €** au COREPEM pour sa participation à l'exposition universelle MER XXL.

• Le soutien à l'Association « Les Saveurs de l'île »

Engagée dans une démarche de certification de type « Label rouge » d'un produit de chacune de ses 4 coopératives insulaires (sel, pomme de terre, conchyliculture et pêche), la Communauté de Communes a renouvelé son soutien à l'association « Les Saveurs de l'île » pour 3 années (2019/2021), dans l'objectif de poursuivre la démarche engagée. La subvention versée en 2020 est de **54 000 €**.

Soutenir l'installation et la gestion des Parcs d'Activités Économiques

La Communauté de Communes assure la gestion et la commercialisation de **4 zones d'activités économiques**, regroupant plus de **100 entreprises** au total.

Le **Parc des Mandeliers**, à La Guérinière, fait l'objet d'un important projet de requalification depuis début 2017. Les travaux de la Tranche optionnelle 1 « Rue de Tranchard et Impasse de la Fassonnière » ont été exécutés en 2020 pour une enveloppe globale de **232 705 € TTC**. Ce projet de requalification programmé sur 5 tranches sera achevé en 2023.

Les dépenses de fonctionnement sur l'ensemble des 4 zones représentent près de **33 000 €** en 2020. La collectivité encaisse en contre- partie **15 000 €** de recettes pour de la location de foncier.

La Communauté de Communes dispose également d'un parc immobilier d'entreprises composé de l'Hôtel Escales Entreprises et de trois bâtiments économiques, deux étant situés aux Mandeliers et un à la Basse Salaisière. Tous les bâtiments économiques ont été loués en 2020, ce qui représentent des recettes à hauteur de **35 000 €**. Les dépenses se sont chiffrées à environ **26 000 €** dont 10 000 € consacrés à des travaux de peinture et accessibilité PMR pour Escale Entreprises.

Par ailleurs, début 2020, la Communauté de Communes a finalisé l'acquisition d'un bâtiment de 853 m², qui fera

l'objet d'une requalification, pour un montant de 231 000 €. Elle a également vendu 2 ensembles immobiliers pour la somme de 409 000 €.

Soutenir les entreprises impactées par la Covid

La Communauté de Communes a soutenu les entreprises impactées par le 1er confinement lié à la COVID. Plusieurs décisions ont été prises dès mars 2020 en ce sens :

- Mise en place d'une permanence téléphonique dédiée pour recenser les difficultés rencontrées et renseigner sur les aides existantes
- Pour faciliter l'activité économique et protéger les chefs d'entreprises et leurs salariés, la Communauté de Communes a mis à disposition gratuitement aux entreprises en activité de l'île des masques FFP1 et du gel hydro alcoolique. La Communauté de Communes a consacré 65 000 € dans ces équipements de protections.
- Organisation facilitée pour la reprise des chantiers publics avec les entreprises.
- Relai d'information pour les entreprises reprenant une activité en drive ou livraison.

Des mesures financières d'urgences ont également été prises :

- Report des loyers des bâtiments économiques gérés par la Communauté de Communes du 17 mars au 30 juin 2020
- Adhésion offerte pour 18 mois à la plateforme « e commerce »
- Report des échéances des prêts d'honneur IVTL de 3 mois (avril, mai et juin 2020)
- Exonération partielle de la Redevance Spéciale : remise sur les adhésions à la redevance spéciale en fonction de l'impact du COVID sur l'activité des entreprises :
 - Etablissements fermés par obligation pendant le confinement : remise de 30 %
 - Etablissement ouverts pendant le confinement : remise de 20 %
 - Campings : remise de 40 %.
- Réduction de 30% appliquée sur les partenariats Office de Tourisme

Mise en place de fonds spécifiques COVID :

* Fonds Résilience – avance remboursable

En partenariat avec la Région, la Communauté de Communes a abondé ce fond pour les entreprises de l'île à hauteur de 19 286 € soit 2 € par habitant.

* Fonds Relance – subvention

En partenariat avec le Département, la Communauté de Communes a créé spécifiquement ce fond fin 2020 pour soutenir le développement des entreprises au sortir du 1er confinement. Une enveloppe de 33 055 € est consacrée à ce fond en complément d'un soutien du Département de 16 945 € soit une enveloppe globale de 50 000 € dédiée à l'île. Les demandes seront instruites en 2021

L'emploi au service de l'économie locale

La Maison de l'Emploi de l'île de Noirmoutier est **un service de proximité** à destination des demandeurs d'emploi mais également des salariés et des entreprises de l'île. Proposant un accueil et un accompagnement personnalisé, la structure apporte une information individualisée pour toutes questions liées à **l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle**.

Accueillir, informer, orienter...

En 2020, la Maison de l'Emploi a accueilli **3 575 visiteurs** (- 35% par rapport à 2019 principalement lié au confinement d'avril /mai) et a réceptionné 1 873 appels téléphoniques.



Face à la hausse de la dématérialisation des démarches administratives, **3 ordinateurs connectés et équipés (scanner et copieur)** sont mis à disposition des usagers du service afin de leur permettre d'effectuer leurs formalités en ligne.

Les partenaires proposent également des permanences sur rendez-vous. Les usagers peuvent rencontrer un conseiller de la CAF et de la CPAM via un visio-guichet placé au sein des locaux de la Maison de l'Emploi. **53 usagers ont bénéficié de ce service en 2020.**

Favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande

En 2020, on constate **une baisse du nombre d'offres d'emploi enregistré** sur l'île de Noirmoutier comparé à 2019 : 789 offres d'emploi ont été traitées pour un total de 1 235 postes à pourvoir).

La Maison de l'Emploi enregistre ces offres sur le site de la Communauté de Communes. **La page emploi**

du site web a été vue 42 464 fois en 2020, soit une progression de 9 % par rapport à 2019.

En 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A sur l'île de Noirmoutier a augmenté :

+9,4 % sur l'année 2020, **617 personnes inscrites en catégorie A au 31/12/20**. Même tendance toutes catégories confondues (Abcde), hausse de 3,9 % sur un an.

Les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'hôtellerie de plein air, du commerce, des services à la personne, ainsi que les collectivités locales restent les plus grands pourvoyeurs d'emplois sur l'île.

La Maison de l'emploi accompagne aussi les entreprises dans leur démarche de recrutement. Près de **1 200 suivis « entreprises »** ont été réalisés par l'équipe en 2020.

Côté évènementiel, **pour sa 12ème édition, le Forum de l'emploi saisonnier a attiré plus de 325 visiteurs**. 60 entreprises étaient présentes et ont proposé plus de 300 emplois saisonniers. Ce rendez-vous annuel permet de lancer la campagne des offres saisonnières et facilite la prise de contact employeur/candidat.

Un relais local au service du territoire et de ses habitants

La Maison de l'Emploi poursuit ses missions de relais des services publics au niveau local. Elle travaille avec de nombreux partenaires afin d'apporter des solutions adaptées aux attentes et aux besoins des usagers, et notamment avec :

- **Association Intermédiaire ESNOV'HER** : la Communauté de Communes met un agent à disposition de l'association ESNOV, afin d'accompagner les chercheurs d'emploi en insertion professionnelle. En 2020, **37 salariés ont été accompagnés** par la conseillère pour un total de 9779 heures de travail.

- **Mission Locale Vendée Atlantique** : la conseillère a **accompagné 42 jeunes** de l'île de Noirmoutier lors de sa permanence dont 9 nouveaux accueils. La baisse du nombre de suivis comparés à 2019 (82) est dû aux confinements.

Retour en images sur le forum de l'emploi



Faciliter le quotidien

Habitat : permettre aux actifs de se loger sur l'île et améliorer le parc de logements

PLH

L'île de Noirmoutier connaît depuis plusieurs années une baisse importante de sa démographie et un vieillissement de sa population. Couplés à la part de plus en plus importante de résidences secondaires et à la tension du marché immobilier, ces constats se devaient de recevoir une réponse publique. C'est pourquoi la Communauté de Communes a décidé d'engager un nouveau Programme Local de l'Habitat afin de proposer une politique volontariste en faveur du logement des actifs de l'île.

Lancé dans le courant de l'année 2020, le marché a été attribué au bureau d'études Terre Urbaine qui a établi le diagnostic, après une série de rencontres des élus, partenaires et différents acteurs locaux. Ce diagnostic servira de base à la définition d'orientations stratégiques puis à la mise en place d'un plan d'actions.

OPAH

Dans la même optique de faire du logement une des priorités d'action, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été prolongée de deux ans (2021-2023) avec une revalorisation significative de la plupart des aides afin que celles-ci aient un réel impact dans la décision d'engager des travaux, qu'ils soient d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique.

Pour se rapprocher des usagers, la mise en place de permanences délocalisées, dans chacune des communes de l'île, a été décidée.

Chiffres clés : sur les 3 premières années de l'OPAH (2018-2021)

- **320** entretiens individualisés en permanences
- **148** rendez-vous à domicile / accompagnement
- **73** logements financés
- **1 015 000 €** de travaux générés
- **30 500 €** de subventions versées par la Communauté de Communes

ADILE

Le partenariat avec l'Agence Départementale sur le Logement et l'Energie de Vendée (ADILE 85) s'est poursuivi : cette agence assure la mission d'Observatoire de l'Habitat pour notre territoire et présente régulièrement des études qui permettent de guider les décisions en matière d'habitat.



PCAET

(Plan climat air eau et énergie territorial)

Le Plan Climat Air Eau Energie Territorial, adopté par le Conseil Communautaire à la fin de l'année 2019, se veut participatif et transversal, dans la mesure où ses orientations doivent servir de cap pour toute décision publique.

Dans cette optique de transversalité, plusieurs actions du Plan ont été menées ou initiées par les différents services de la Communauté de Communes : réflexion sur une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique, mise en place d'un plan de priorisation des travaux de rénovation à réaliser sur les bâtiments intercommunaux, poursuite de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation, initiation de la démarche Plan Alimentaire Territorial, mise en place d'une déchetterie professionnelle, poursuite des actions de sécurisation du réseau d'assainissement collectif,... avec pour objectifs communs la réduction de l'impact des différentes activités humaines sur l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

Santé

Aides aux professionnels de santé

Depuis 2010, des mesures incitatives ont été déployées afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé :

- **Aide au logement pour les étudiants de santé effectuant des stages chez un professionnel ou un établissement de santé installé sur le territoire :**
 - depuis 2010, 27 étudiants aidés pour un budget de 44 400 €,
 - en 2020, **3 étudiants** accompagnés pour un montant de **4 070 €**.
- **Bourse d'étude pour les étudiants de 3^{ème} cycle de médecine générale** avec en contrepartie, une installation future sur l'île de Noirmoutier, se traduisant par un budget annuel de 14 400 €.
- **Prise en charge pour moitié du coût des 3 cabinets pour les médecins vacataires saisonniers** ; ce qui représente un soutien de l'ordre de 12 000 € annuels.
- **Aide au logement des médecins saisonniers remplaçants et vacataires** mise en place en 2017, à hauteur de 1 650 € maximum.
- **Aide à tout nouveau professionnel de santé ayant un projet professionnel de santé sur le territoire** ; depuis sa mise en place en 2016, **7 professionnels** ont été accompagnés, pour un budget de **9 600 €**.

Soutien financier complémentaire apporté à la SISA ICHTUS

Afin de renforcer l'attractivité de la structure « Maison de Santé Pluridisciplinaire » à l'égard, notamment, de nouveaux praticiens, une subvention annuelle a été apportée à la SISA, structure regroupant les professionnels de santé au sein des deux entités de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'île de Noirmoutier.

Une subvention de 120 000 € a été attribuée pour l'année 2020, conformément à la convention de soutien renouvelée pour les années 2020 à 2022.

Mise en place d'un Plan Unique Santé Social sur l'île de Noirmoutier

Sur l'année 2020, des réunions se sont tenues avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour mettre en place sur le territoire de l'île de Noirmoutier un Contrat Local Santé (CLS), et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), pour mettre également en place sur l'île, une Convention Territoriale Globale (CTG), étant précisé qu'un CLS est, en principe, conclu avec l'ARS avec des territoires de plus de 30 000 habitants.

Les élus ont souhaité examiner l'opportunité de signer

Chiffres clés

- *aide aux logements pour les étudiants de santé effectuant des stages sur l'île, de **2 160 € maximum***
- *bourse d'étude pour les étudiants de 3^{ème} cycle de médecine générale de **14 400 € maximum** sur 3 ans*
- *aide à tout nouveau professionnel de santé ayant un projet professionnel de santé sur l'île de **3 000 € maximum***
- *Prise en charge pour moitié du coût des 3 cabinets pour les médecins vacataires saisonniers ; ce qui représente un soutien de l'ordre de **12 000 € annuels***
- *aide au logement des médecins remplaçants et vacataires de **275 € maximum** sur 6 mois*
- ***120 000 €** à la SISA (structure regroupant les professionnels de santé de la Maison de Santé).*

sur l'île un seul contrat tripartite entre l'ARS, la CAF et la Communauté de Communes élaboré à partir d'un diagnostic commun partagé pour ces 2 outils (CLS et CTG) pour, ensuite, déployer sur l'île de Noirmoutier un Plan Unique Santé Social (PLUSS). Ce PLUS permettrait ainsi au territoire de bénéficier d'un CLS, en principe réservé à des territoires plus importants que le nôtre.

Des soutiens financiers seront apportés par la CAF et l'ARS.

Par délibération du 12 novembre 2020, le **Conseil communautaire, a décidé d'engager, en recrutant un bureau d'études et un coordonnateur « santé-social », un diagnostic commun ARS et CAF pour déployer sur l'île de Noirmoutier un Plan Unique Santé Social.**

Prise en charge du loyer de l'opérateur de la table de radiologie

La Communauté de Communes met à la disposition du Groupe Iris Grim une partie de la Maison de Garde pour les permanences de l'antenne de radiologie de Noirmoutier.

Suite à la fermeture du cabinet de radiologie de l'île de Noirmoutier, géré par IRIS GRIM, pendant la crise sanitaire du COVID-19 au début de l'été 2020, la Communauté de Communes s'est engagée à trouver un logement d'urgence pour loger un professionnel permettant la réouverture de ce service médical.

Dans le cadre de la mutualisation entre les communes, la commune de Barbâtre, via le CCAS de Barbâtre, a proposé de mettre à disposition un logement pour loger un professionnel saisonnier du cabinet de

radiologie IRIS GRIM pendant la saison estivale.

La Communauté de Communes a pris en charge le **montant du loyer, sur une durée de 5 semaines, pour un montant total de 500 €.**

Soutien à l'étude sur les dépistages des cancers du sein, du col de l'utérus et du cancer colorectal

L'île de Noirmoutier se bat depuis plusieurs années pour l'obtention d'un service médical et de santé à l'année de qualité. Lors d'un rapport établi en 2009, le Centre National de l'Expertise Hospitalière (CNEH) avait relevé que l'île se situait en zone blanche, c'est-à-dire à plus de trente minutes des urgences hospitalières, en termes de couverture et de prise en charge des urgences. De nouveaux médecins se sont, depuis, installés sur l'île, mais l'accès aux centres médicaux pour certaines pathologies telles que les cancers par exemple reste toujours problématique.

Par ailleurs, le taux de participation aux dépistages organisés des cancers (sein, colorectal, col de l'utérus) est plus faible à Noirmoutier que sur le reste de la Vendée et au niveau national d'après les données du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers.

Dans ce contexte, **une étude sur les dépistages des cancers du sein, du col de l'utérus et du cancer colorectal a été organisée sur l'île de Noirmoutier**, dans le cadre d'une thèse, menée par 3 médecins généralistes remplaçants et dirigée par le Professeur Cyrille VARTANIAN, en lien avec la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC), la CPAM et la Communauté de Commune de l'île de Noirmoutier.

Cette thèse vise ainsi à explorer les facteurs favorisant ou limitant la participation à ces dépistages chez les Noirmoutrins. Des entretiens collectifs auprès des habitants et des entretiens individuels avec les professionnels de santé sur une période de plusieurs mois se sont tenus, entre la fin de l'année 2020 et le premier semestre 2021. Les données recueillies serviront à faire un diagnostic local qui pourra être exploité pour de futures actions de sensibilisation ou d'accès aux soins.

La Communauté de Communes a mis à disposition une salle pour la tenue de ces entretiens et fourni les présents offerts aux participants.



Transports

Transports scolaires

En 2020, le transport scolaire, c'est :

- **6 circuits** proposés pour **259 collégiens** concernés (année scolaire 2019-2020)
- **3 accompagnateurs** sont répartis sur **2 circuits** chacun

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier apporte son aide aux familles de l'île pour le transport scolaire de leurs enfants scolarisés aux collèges Molière et Les Sorbets.

Depuis l'année scolaire 2019-2020, compte-tenu du changement de compétence « Transports » suite à la « Loi NoTRE » passant du Département à la Région, le Conseil Régional des Pays de la Loire a décidé d'appliquer un tarif unique de 110 € par enfant pour l'ensemble du territoire de la Région.

Avant cette redistribution, plus de 350 tarifs différents étaient appliqués en Pays de la Loire. Ce nouveau prix a été pensé de manière égalitaire pour l'ensemble des enfants de la Région.

La Communauté de Communes a décidé de poursuivre son soutien financier auprès des familles de l'île de Noirmoutier dont les enfants collégiens sont inscrits au transport scolaire en accordant une subvention de 98 € par enfant.

Avec cette aide, le coût du transport scolaire par collégien restant à charge est donc de 12 €, au lieu de 110 €.

- Une subvention de 98 € par collégien, soit un reste à charge de 12 € pour les familles,
- Nombre de dossiers de subventions déposés en 2020 : **198**, pour un coût de **19 404 €**,
- La Communauté de Communes verse une subvention de 50 € pour les transports bi-hebdomadaires à destination des lycéens internes scolarisés à Challans, La Roche-sur-Yon, Nantes ou Les Sables d'Olonne : **118 élèves** ont bénéficié de cette aide pour un montant total de **5 900 €**,
- 66 étudiants ont bénéficié d'une aide, dont le montant varie en fonction de l'éloignement géographique du lieu d'enseignement supérieur, de 110 € à 180 €, soit une participation de la Communauté de Communes de **8 460 €**.

Chiffres clés

- Transports scolaires : **259 collégiens**
- **3 accompagnateurs** pour le transport scolaire journalier
- Subvention aux collégiens : **19 404 €**
- Subvention aux lycéens (118 dossiers) : **5 900 €**
- Subvention aux étudiants (66 dossiers) : **8 460 €**

Un service de transport estival accessible et gratuit

La Communauté de communes a souhaité accentuer son effort concernant la mobilité et notamment les offres alternatives au véhicule personnel. Elle a renouvelé son service de navettes estivales « bus de l'île » en le rendant totalement gratuit. De ce fait, il est à noter une bonne fréquentation, avec **16 705 personnes** transportées au cours du mois de juillet et août, soit une augmentation de 60% par rapport à 2019.

Cout de la prestation : 116 863,77 €

Prestataire : Sovetours

En raison de la crise sanitaire du COVID-19 et des gestes barrières préconisés, nous avons proposé et mis en place une enquête de satisfaction dématérialisée. Cette solution qui, au vu des circonstances est apparue comme la plus pertinente, puisqu'elle limitait les contacts et les échanges, mais aussi parce qu'elle facilitait la collecte d'information.

La mise en place de cette navette réduit non seulement l'empreinte carbone de ces déplacements, mais aussi le nombre de place de parking nécessaires aux abords des centres bourg.



Culture – Vie associative

L'hôtel Jacobsen, centre des patrimoines maritimes

La crise sanitaire a apporté une suite de bouleversements dans le fonctionnement de l'hôtel.

Un sens de visite fléché a été mis en place pour circuler dans les salles où des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à la disposition des visiteurs.

Dès l'accueil, les gestes barrière sont demandés et un stylet destiné à consulter les écrans tactiles est remis à chacun.

La crise sanitaire a nécessité la fermeture du site en mars puis le 25 octobre, comme tous les établissements culturels, les expositions temporaires et soirées ont été annulées. 6646 visiteurs ont cependant pu être accueillis. Les Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre ont permis sur réservation de créneau horaire de recevoir 468 visiteurs. Les mesures sanitaires obligeaient de limiter le nombre de personnes dans les salles.

Avec les levées partielles des mesures le site a réouvert le 19 mai et l'exposition temporaire Le voyage, réalisée grâce aux prêts de pièces des collections du musée des Traditions de l'île, des Amis de l'île de Noirmoutier et de particuliers a permis de découvrir tant des souvenirs destinés aux touristes, que ceux rapportés par des insulaires, des objets domestiques et des instruments spécialement destinés à voyager du XVIIIe au XXe siècle.

Les rencontres et contacts en vue de la future exposition de 2021 de portraits d'insulaires du photographe Maurice Rougemont ont marqué cette année.

Les collections

Les veilles sur les ventes aux enchères ont permis d'acquérir une précieuse horloge en bronze patiné et doré du début du XIXe siècle représentant un matelot noir accoudé à une balle de coton, ainsi qu'un miroir de cheminée aux décors de palmettes, rosaces et fleurons des années 1840. Il complète le décor de la salle à manger grâce à sa dorure d'origine.

Des dépôts de particuliers sont venus enrichir les collections.

Dans la série balnéaire, c'est une bouée d'enfant de 1955, un drap de plage de 1960, 3 bustiers de 1960 et 2 brassières de 1970.

Dans la série maritime, un encrier qu'un capitaine de Banzeau emmenait lors de ses campagnes est désormais présenté salle 2.

Des dons sont aussi à signaler comme un siège pliant de plage vers 1930, un verre bleu gravé Noirmoutier



des années 1900, un flambeau en bronze du XVIIIe siècle destiné à la chambre verte

Presse et médias

Les journalistes de presse, de tourisme, ainsi que de blogs ont été reçus à l'hôtel.

Suite à la diffusion de l'émission Noirmoutier contre vents et marées sur Arte, le service culturel a été sollicité pour deux autres tournages réalisés par cette chaîne culturelle, Renoir de Pornic au bois de la Chaise et Marc Elder de l'Herbaudière au Pilier.

Soutien à l'organisation d'événements culturels, sportifs, musicaux et nautiques

La crise sanitaire a impacté la programmation des animations et événements sur l'île de Noirmoutier.

En 2020, la Communauté de Communes a poursuivi son soutien à la vie associative sur l'île, **172 600 € de subventions ont été attribués** par la Communauté de Communes aux communes et associations locales pour l'organisation de manifestations d'intérêt intercommunal qui ont pu être maintenues :

- **98 500 €** à des associations culturelles, musicales et sportives ;
- **74 100 €** à des associations ou communes organisant des manifestations nautiques.

La Communauté de Communes a notamment accompagné :

- l'Association « Les Sciences et Nous », à hauteur de 13 300 €, pour l'organisation du Festival des Sciences, dont le sujet était l'Océan et l'Homme ;
- l'Association « Iode Production », à hauteur de 10 000 €, pour l'organisation du « Iode Music festival », événement de musique électronique éco-responsable, un festival moderne et respectueux de l'environnement ;

- l'Association « La Chaloupe » à hauteur de 9 000 €, pour l'organisation de la 31ème édition des régates du Bois de la chaise.

La Communauté de Communes est également intervenue en faveur de l'**acquisition d'un mini-bus pour le « Football Club Ile de Noirmoutier »**, au travers l'octroi d'une subvention de 8 000 €, pour lui permettre d'assurer le calendrier sportif et de participer aux tournois organisés à l'extérieur de l'île.

Soutien au développement du nautisme sur l'île de Noirmoutier

En 2020, la Communauté de Communes a poursuivi son action au profit de l'Association « Escale Nautique » :

- 35 000 € pour le fonctionnement de l'association, notamment la participation à l'organisation de manifestations nautiques ;
- 10 450 € pour son action sur la relance des activités nautiques en faveur des jeunes noirmoutrins de moins de 25 ans ; **ce sont 56 jeunes licenciés qui ont profité de ce dispositif avec 418 séances de voile prises en charge par la Communauté de Communes** ;
- 2 350 € pour les sorties organisées par le O'Abandonado au profit des écoliers.

Par ailleurs, La Communauté de Communes a également apporté son **soutien à l'Association « Les Dames de Nage de Noirmoutier » pour son projet d'obtention du Label Fédéral d'École Française d'Aviron** ; une subvention de 4 200 € a été accordée pour les années 2020 à 2022 afin de lui permettre l'acquisition d'une nouvelle yole et de financer la formation « éducateur » de 5 membres du club.

Le Martroger III

Considérant la crise Covid19, l'Association « Les Amis du Martroger » a été contrainte de revoir le programme de navigation en 2020.

Le Martroger était le bateau officiel pour le départ d'une course de préparation du Vendée Globe, début juillet, aux Sables d'Olonne.

Quelques sorties à la journée ont par la suite été assurées.

Conformément à la convention conclue avec « Les Amis du Martroger » pour les années 2018 à 2020, la Communauté de Communes a pris en charge les frais de skipper correspondant à ces sorties pour

un montant de 6 460 € et rembourser les petites fournitures à hauteur de 485 €.

Chaque année, un budget de l'ordre de 24 000 € est consacré à l'entretien du navire, classé Monument Historique, propriété de la Communauté de Communes.

Promouvoir la musique

Depuis 2008, la Communauté de Communes soutient l'association musicale « La Clé de sol » afin de favoriser l'éveil musical des plus jeunes insulaires et le développement des activités musicales sur l'île de Noirmoutier.

En 2020, la Communauté de Communes a consacré plus de 50 000 € à cette action.

La Communauté de Communes met à disposition de l'association, des locaux situés au Vieil, dont le bail avec la ville de Noirmoutier en l'île a été renouvelé en 2020, et verse une subvention de 300 € par élève âgé de moins de 20 ans inscrit pour la pratique d'un instrument. Pour l'année 2020, **68 élèves** de l'école de musique en ont bénéficié, pour un montant total de subvention de **20 400 €**.

La Communauté de Communes est également engagée auprès des moins de 20 ans, avec **la bourse aux talents**. Elle permet aux jeunes musiciens de compléter leur temps d'enseignement musical de 15 à 30 minutes par cours, afin de préparer les examens de fin d'année. Pour 2020, elle a permis d'aider **10 jeunes** pour un montant total de subvention de **3 800 €**.

Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis le déroulement du concert annuel ainsi que des portes ouvertes.

Parallèlement, la Communauté de Communes poursuit son soutien aux cours de musique dispensés dans toutes les écoles primaires de l'île, dont ont bénéficié **340 élèves** en prenant en charge le recrutement de **deux enseignants** pour **112 heures d'intervention**. Le coût de cette action, pour l'année scolaire 2019-2020, est de l'ordre de 4 230 €.

Chiffres clés

- **50 530 €** consacrés à la promotion et au soutien de la musique
- **68 élèves** de l'Association La Clé de Sol soutenus à hauteur de 300 € par élève, soit **20 400 €** et **10 élèves** bénéficiant de la bourse aux jeunes talents de 380 €, soit **3 800 €**

Cadre de vie

Un territoire « zéro déchet » !

Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, la Cdc s'est engagée à réduire la production à la source !

-Recyclerie- Mise en place d'un caisson de réemploi sur le haut de quai de la déchetterie. En 6 ans, ce sont environ **284T** de déchets détournés ayant trouvé une 2nd vie et aussi éviter **102 transports vers le continent**

- En 10 ans les ordures ménagères, ont **baissé de 14 %**, cette baisse peut s'expliquer par une politique de réduction des déchets très active depuis quelques années

- Promotion permanente sur la réduction des déchets verts : **baisse de 8% , en 6 ans**, des apports de déchets verts à la déchetterie. Ceci est due à : une sensibilisation permanente du compostage de proximité: 3 ateliers de compostage proposés et une dotation de **155 composteurs** chez les particuliers. Depuis 13 ans, plus de 1300 composteurs ont été distribués, cela représente plus de 20 % des résidences principales.

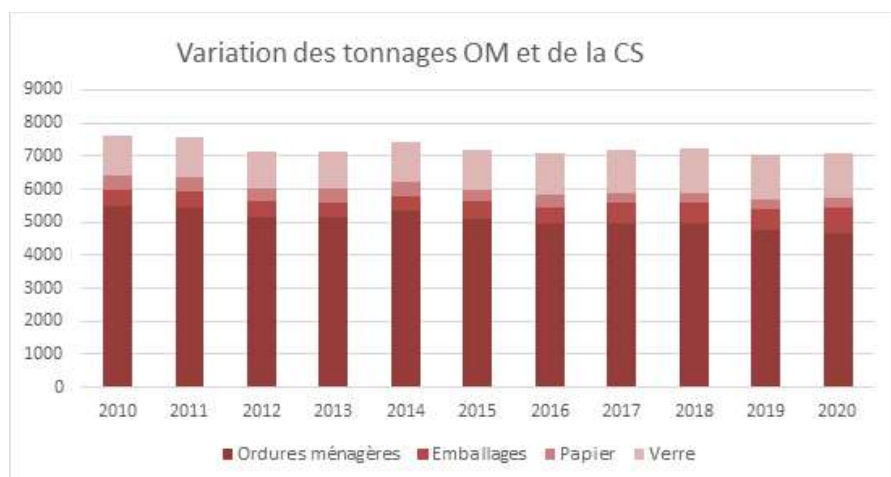
une campagne de broyage toute l'année sur le site de la déchetterie : **7 campagnes proposées.**

- animations sur les marchés estivaux des 4 communes : **environ 1500 personnes sensibilisées**

- différents évènements : **Petit Récup'her : 300 personnes, le Village des 3R : 400 personnes,**

Collecte des déchets ménagers et assimilés :

	2010	2020	% variation
OM	5 516 Tonnes	4 680 Tonnes	-15,2%
CS (emballages, papiers, verres)	2 219 Tonnes	2 406 Tonnes	+25%
Total	7 635 Tonnes	7 086 Tonnes	-7%



Ce graphe montre la baisse régulière depuis 10 ans des ordures ménagères et des déchets issus de la collecte sélective (verre, emballages, papiers). Cette baisse est due à la modification des comportements concernant les modes de consommation. Ceci est due en partie aux efforts de la collectivité concernant les différentes actions et missions de sensibilisation pour la réduction des déchets.

Chiffres clés

- **16 582 T** de déchets produits dont 43 % proviennent de la collecte en porte à porte et en apport volontaire et 57 % de l'apport en déchèterie. Cela représente **1 731 T/hab** en pop INSEE et 838 T/hab en pop DGF.

- **76 %** des déchets produits sont valorisés
- **4 680 T** d'ordures ménagères collectées, soit 278 T de moins qu'en 2019

- **2 406 T** de déchets issus de la collecte sélective, soit une hausse de 13% en 5 ans
- + 3 % en 1 an d'apports en déchèterie, soit **10 207 T**

- **172 000 véhicules** soit une moyenne de 600 véhicules/jour avec des pics à 1 400 véhicules/jour

Un budget de 3,1K€:

- 1,4 K€ pour la cotisation annuelle de Trivalis en charge

du traitement des déchets

- 1,7 K€ pour le coût global de la collecte des déchets

Des points d'apports volontaires propres et accueillants

Les différents points d'apports volontaires enterrés ou aériens, au nombre de 70 sont nettoyés très régulièrement. Les dépôts sauvages sont retirés quotidiennement. Les colonnes aériennes ou enterrées sont lavées, nettoyées et entretenues au fil des saisons.



	2010	2020	% variation
Tonnages	9 439 Tonnes	9 500 Tonnes	+0.6 %
Fréquence	146 412 véhicules	172 299 véhicules	+15 %

En 10 ans, la fréquentation de la déchetterie a augmenté **de 15 %**, cela montre l'intérêt pour les usagers de mieux trier leurs déchets. La déchetterie propose plus de 16 filières de valorisation contre 10 en 2010.

Sur les 9 500 Tonnes, **5 862 T sont traitées et valorisées** sur le territoire insulaire, soit 61 %.

Effectifs

Le service collecte, c'est **13 agents à l'année et 35 agents** pendant la saison estivale.

La déchetterie, c'est 1 agent de novembre à février, 2 agents en mars et octobre et 3 agents d'avril à Septembre et 4 agents en juillet/août.

Gestion des algues locale et maîtrisée

En 2020, ce sont **2 052 Tonnes** d'algues marines ramassées sur les plages de l'île. 100% de ces algues ont été valorisées :

- soit dans les parcelles agricoles des producteurs de pommes de terre de l'île en mélange avec du broyat de déchets verts de la déchetterie, pour en faire un co-compost qui servira d'amendement organique.

- soit en épandage direct dans des parcelles agricoles situées sur le continent

Accompagner les professionnels vers une gestion optimisée de leurs déchets

Une déchetterie professionnelle est en cours de réalisation afin d'y accueillir tous les apports des professionnels.

14 filières de valorisation seront proposées.

Un accompagnement personnalisé leur sera proposé

afin de trier et de réduire les déchets à la source, soit sur le chantier soit directement dans l'entreprise.

Informier, communiquer et transmettre aux usagers

L'accueil et l'information sont assurées par le service accueil de la Communauté de Communes.

Les calendriers de collecte sont distribués dans les boîtes aux lettres des résidences principales et sont également consultables sur le site internet ainsi qu'à l'accueil des quatre communes de l'île et de la Communauté de Communes.

En été, un stand est également installé sur les marchés des 4 communes de l'île afin de délivrer informations et conseils sur le tri et la réduction des déchets.

La Communauté de Communes étant engagée dans une démarche d'économie circulaire, son site internet consacre une rubrique dédiée à la réduction, à la collecte ainsi qu'à la valorisation des déchets. On y trouve les informations essentielles sur ce service ainsi que les actions dirigées par la Communauté de Communes. Ces informations sont également délivrées par le magazine communautaire Ile Actu et relayés sur la page FB de la collectivité.

Un budget conséquent au service des usagers : **3,1 M d'euros:**

- **1,4 M €** pour la cotisation annuelle de Trivalis concernant le traitement des déchets

- **1,7 M €** pour le coût global de la collecte des déchets

Une île à préserver

Mise en œuvre du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Animation page Facebook, site internet, articles de presse, gazettes.

Animation du jeu Mission Vortex lors du Festival des Sciences de Noirmoutier dont le thème portait cette année sur l'Océan et l'Homme.

Actualisation de la plaquette de présentation du PAPI suite à la signature de l'avenant n°3

Participation au groupe de travail sur le suivi participatif du trait de côte (en lien avec l'OR2C)

Annulations et reports :

- sortie risques littoraux auprès des collégiens
- visite de chantier ouverte au public sur les travaux du Perré des Sénégalais

Mise en place de repères de submersion marine

Intégration des repères de crue (9) dans le référentiel national et enregistrement dans le SIG de la CCIN
Instrumentation du territoire pour mesurer les paramètres météo-marins

Étude de faisabilité pour l'achat et la mise en service d'une bouée houlographe. Projet validé par les élus en fin 2020, installation prévue pour 2021.

Etude de diagnostic de la vulnérabilité des réseaux

Réception du diagnostic du réseau électrique réalisé par le Sydev et Enedis, (en lien avec la DDTM).

Diagnostics de vulnérabilité des habitations

17 permanences sur rendez-vous organisées à la CCIN pour renseigner les propriétaires sur le caractère inondable ou non de leur bien. 1000 propriétaires inscrits à l'intervention d'un géomètre en vue de définir le niveau de vulnérabilité de leur habitation (dont 800 réalisés).

Relance d'une consultation pour recruter un nouveau cabinet de géomètre en vue de réaliser les levés altimétriques (Accord-cadre à bons de commande

pour la période 2021-2023).

Lancement d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de diagnostics de vulnérabilité des habitations (2020-2021)

400 propriétaires inscrits à un diagnostic (dont 100 réalisés).

Maintien de la mission d'accompagnement des propriétaires via l'OPAH pour le montage et dépôt des dossiers de demande de subvention des travaux. Organisation de plusieurs réunions d'information à destination des services urbanismes, agences immobilières, offices notariaux.

Conception et impression d'un PFMS remis au propriétaire lors du diagnostic de vulnérabilité et disponible à l'accueil de la CCIN

Travaux de réduction de la vulnérabilité des habitations

Réunion avec l'Association des Artisans de l'île de Noirmoutier au sujet des travaux prescrits par le PPRL. Conception et impression d'un dépliant à destination des artisans détaillant les travaux de réduction de la vulnérabilité. Mise en place d'un annuaire des artisans à destination des propriétaires souhaitant obtenir des devis pour mettre en œuvre les travaux

Sécurisation du port de Noirmoutier, des entrées et des berges des étiers du Moulin, de l'Arceau et des Coefs

Examen par le CEREMA de la seconde version de l'avant-projet. Un Comité technique a été organisé, ainsi que différentes réunions avec les élus. Un suivi technique a été mis en place avec le bureau d'étude et avec un accompagnement du CEREMA (réunion tous les 15 jours).

Sécurisation de la dune des Sableaux

Sableaux : avant-projet finalisé pour travaux en 2021

Confortement du perré des Sénégalais et mise en défends de la dune de l'Hommée

En février 2020, des désordres non connus ont été mis en évidence lors d'une tempête, obligeant à une forte adaptation du projet initial, alors que le chantier devait démarrer. Suite aux événements sanitaires, la préparation de chantier a été retardée. Les travaux sont donc repoussés d'une année et débuterons en avril 2021.

Aménagement entre les Eloux et la pointe de la Loire

Le contentieux a été clôturé et un accord transactionnel



a été signé.

Le versement des subventions complémentaires est en cours par différentes modalités

Renforcement des perrés maçonnés

Le contentieux concernant les travaux de la cantine a été clôturé et en décembre 2019 un accord transactionnel avec les maîtres d'œuvre et l'entreprise a été signé. Une nouvelle maîtrise d'œuvre sera engagée en 2021 pour réaliser le confortement de l'ouvrage.

Sécurisation des cales et points bas (Berche, La Guérinière, Tresson, Devin) : études et travaux

Finalisation de l'AVP de sécurisation de la cale du Bonhomme. Présentation aux usagers en octobre 2020
Sécurisation des ouvrages hydrauliques traversants
Finalisation de l'AVP pour des travaux en 2021

Le PAPI est subventionné à 70 % par l'Etat, la Région et le Département

Autres actions de défense contre la mer (hors PAPI)

- Travaux de renforcement du trait de côte et des ouvrages de protection face à la mer :

Réfection de la cale du Bonhomme (La Guérinière)

Réfection des becs de mer à la Cantine (La Guérinière)

Transfert de sable du Port du Morin à la Martinière (L'Epine)

Travaux d'urgence : enrochement de la Court (La Guérinière)

Travaux d'urgence : réfection des becs de Mer (La Guérinière)

Travaux d'urgence : enrochement de la Cantine (La Guérinière)

Travaux d'urgence : réparation du perré de la Clère

Transfert de sable du Port du Morin à l'Hommée (Noirmoutier-en-l'île)

Travaux de rejointoiement perré du Fier (La Guérinière)

Réfection de l'épi maçonné du père Crépier au Vieil (Noirmoutier-en-l'île)

Réfection des épis maçonnés - La Clère (Noirmoutier-en-l'île)

Travaux d'urgence : réfection des becs de mer (La Guérinière)

Rejointoiement du perré Bon Secours (La Guérinière)

Travaux d'urgence sur le perré de Saint Jean (L'Epine)

TOTAL : 530 000 € HT

Une île à préserver

L'assainissement

En matière de fonctionnement

Le suivi de la qualité des eaux destinées à l'irrigation reste une action majeure en matière d'assainissement, d'avril à fin août. Il permet d'assurer la qualité de l'eau au niveau MES, DCO et Escherichia coli – budget : **7 000 € TTC**

Ce suivi est complété en octobre par le suivi MES dans les 5 lagunes de la Salaisière afin de vérifier si d'origine organique ou minérale : **1 000 € TTC**

Un projet de recrutement d'un bureau d'études pour la recherche des micropolluants en amont des stations d'épuration (réglementaire) a été lancé . Ce



projet est subventionnable par l'Agence de l'Eau et verra son démarrage au troisième trimestre 2021 – **enveloppe : 100 000 € TTC comprenant également des analyses dans le réseau d'eaux usées**

Un bureau d'études a été également recruté afin de lancer la consultation pour la future Concession de Service Public concernant la gestion du système d'assainissement collectif d'eaux usées – groupement COGITE – Morandi – **coût : 23 000 € TTC**

En matière d'investissement

Les travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées se poursuivent :

- Rue du moulin des Trappes à L'Epine et rue de Tranchard à la Guérinière – début des travaux le

30 août 2020 – fin en juin 2021- **coût : 240 000 € TTC**

-Rue du Grand Murier à Noirmoutier-en-l'Île, rue de la Jolie Baie, rue de la Cornette, rue de la Tresson (en partie) à La Guérinière – début des travaux le 30 novembre 2020 – fin des travaux en juin 2021 – coût des travaux : **257 000 € TTC**

-Avenue des Pins à Barbâtre, rue Beausoleil à La Guérinière, rue du Puits Pignolet et camping RATP à Noirmoutier-en-l'Île – démarrage en septembre 2021 – coût estimé : **360 000 € TTC**

Un accord-cadre à Bons de Commande a été signé permettant la réalisation de branchements ponctuels à la demande, des extensions des réseaux, des mises à niveau de tampons de voirie – dépenses en 2020 : 162 000 € TTC – travaux 2021 : **123 000 € TTC**

L'extension du réseau d'eaux usées se poursuit pour le lotissement Champ Marteau à Noirmoutier-en-l'Île, il était nécessaire de modifier des branchements suite à un nouvel aménagement. **coût initial : 233 000 € TTC – nouveau projet : plus-value de 31 000 € TTC**

La pose de 8 bâches de sécurité sur le réseau d'eaux usées a été effectuée – Maitrise d'œuvre : OCEAM – début de la mission en mars 2020 – début des travaux en mai 2021 – fin des travaux courant 2022 – coût de l'opération : **1 056 000 € TTC** – entreprise DLE Ouest – subvention Agence de l'Eau : 139 200 €

Des contrôles de raccordement dans le bassin versant de l'étier du Ribandon ont été réalisés par SAUR avec une première campagne en juillet-août 2020 pour un montant de 18 000 € TTC, complétée par une nouvelle série de contrôles à réaliser en 2021 pour un montant d'environ **40 000 € TTC**

L'évacuation des boues COVID-19 produites dans les stations d'épuration a été réalisée en décembre 2020 – montant : **16 000 € TTC – subvention : 4 000 €**



Gestion des espaces naturels et agricoles

Gestion des espaces naturels et marais

- Poursuite du CTMA (Contrat territorial milieux aquatiques) : Suivi des travaux de restauration de berges en lien avec l'ASA des 3 étiers
- Life : travaux sur le marais Doridon et mise en place d'un Bail rural environnemental avec installation d'un saunier locataire.
- Arrachage de baccharis et herbe de la Pampa (50 000 € HT)
- Evaluation par la LPO, des potentialités écologiques des bassins à scirpes maritimes.
- Suivi de la salinité pour la reproduction des oiseaux d'eau.
- Animation scolaire de sensibilisation

Nuisibles

- Suivi moustique en marais (27 727,21 €)
- Suivi moustique avec le Département en milieu urbain (1 000 €)
- Gestion des chenilles processionnaires avec Polleniz (2 277 €)
- Gestion des frelons asiatiques avec polleniz (4 152 €)
- Gestion rats avec Polleniz (1 333,16 €)
- Partenariat avec les sociétés de chasse pour les mammifères nuisibles (1 060 €)

Réserve naturelles régionale de Sébastopol

- Validation du Plan de gestion 2020-2025 en juillet 2020
- Comptages des oiseaux d'eau, suivi naturaliste en partenariat avec la LPO, les naturalistes Vendée et Capornis.
- Visites grand public en partenariat avec la LPO en saison
- Gestion courante de la RNR et entretien de la RNR avec l'intervention d'Esnoy
- Coût global : 79 795,72 € - subvention Région de 26 837,26 €

Agriculture, alimentation et foncier

- Validation du Pass' Collectivité en juillet 2020 avec diagnostic et programme d'actions
- Projet Alimentaire Territorial : obtention en 2020 des financements du Programme National Alimentaire et engagement d'une chargée de mission pour 3 ans.
- Adhésion au Réseau Agricole des Iles Atlantiques pour partage d'expérience et implication sur les sujets de soutien à l'agriculture insulaire.
- Achat du hangar au Cloudy Vieil à Barbâtre
- Foncier : gestion du foncier agricole et de marais
- Réflexion sur le renouvellement de la convention SAFER

Tourisme

au coeur de l'économie de l'île

Bilan de saison: Une année touristique marquée par la crise Covid 19

Après un début d'année très prometteur, au niveau des indicateurs de réservations, la crise sanitaire a brutalement stoppé toute activité touristique, ainsi que tous les processus de réservations. L'activité a donc été quasiment nulle pendant les mois de mars, avril et mai... Le processus de réservation a repris très tardivement, uniquement au moment des annonces gouvernementales début juin, incitant les Français à réserver leurs vacances en France. L'île de Noirmoutier a alors, de par son offre adaptée au contexte, très bien répondu aux besoins de la clientèle: grands espaces naturels, 32 km de plages garantissant une distanciation optimale, des établissements hôteliers de dimension modeste, un parc locatif essentiellement composé de maisons individuelles avec jardins, une clientèle de résidents secondaires qui a logiquement multiplié les séjours ...

La deuxième quinzaine de juin a donc connu une très bonne activité touristique. Le mois de juillet a été excellent, le mois d'août stable, ainsi que la première quinzaine de septembre. La mauvaise météo de la deuxième quinzaine de septembre a cependant impacté le bilan de ce mois.

En ce qui concerne la fin d'année, la période des vacances de la Toussaint enregistre une hausse significative de l'activité touristique, mais c'est surtout pendant les vacances de Noël, où nous avons enregistré une fréquentation record.

En ce qui concerne l'évolution de la clientèle, les étrangers ont été logiquement beaucoup moins nombreux, notamment les Anglais et Néerlandais.

Le nombre d'excursionnistes en provenance des stations touristiques proches (Pays de St Jean de Monts, Pays de St Gilles, Destination Pornic) a aussi été moins fort qu'en 2019 (activité des campings Vendéens en nette baisse en début de période, et très belle météo en août ne favorisant pas l'excursion). Certaines activités touristiques ont été, en revanche, très impactées par la crise COVID19 : D'une manière générale, la demande de séjours pour les groupes constitués (de la classe de mer au séminaire d'entreprise), a quasiment été réduite à néant.

En conclusion, même si la perte totale d'activité du printemps a fortement impacté l'activité touristique 2020, l'île de Noirmoutier a bien réussi la période de haute et d'arrière-saison.

La Promotion Touristique

Les brochures touristiques

Les outils d'accueil et d'information des visiteurs ont été renouvelés dans leur intégralité. :

- documents de promotion/ hébergements (25 000 ex),
- guide restaurants (20 000 ex),
- guide pratique (35 000 ex),
- carte touristique (95 000 ex),
- guide nature (15 000 ex)

- plans de ville...

Un code de marque en accord avec la stratégie touristique du territoire est présent sur toutes les publications. Au total, plus de 120 000 € sont consacrés aux publications de l'Office de Tourisme.

Les actions digitales

• Le site internet est le principal outil de promotion de l'office de tourisme avec une fréquentation à nouveau en forte hausse avec 1.6 millions de visites en 2020, soit une hausse de 23 % par rapport à 2019.

• Le Système d'information touristique du site



Internet est constamment remis à jour (plus de 1 000 prestataires indexés sur le site), en lien avec l'application mobile "Noirmoutier Tour", compatible avec tous les navigateurs mobiles.

• Une campagne de référencement payant et naturel a été organisée afin de maintenir l'Office de Tourisme au meilleur niveau des recherches sur Google concernant les principaux mots clés liés au tourisme sur l'île de Noirmoutier.

- Quatre opérations e-mailings ont été menées sur les périodes d'avant et d'après saison adressées sur la base de données qualifiée de l'Office de Tourisme.

- Un film de promotion valorisant l'axe touristique « Nature » a été réalisé, avec une diffusion programmée en 2021 sur les principaux canaux digitaux.

Une campagne de promotion centrée sur le développement de la période « arrière-saison » a été priorisée :

Présence accrue sur les réseaux sociaux

Une communauté importante :

- Facebook : 76 133 abonnés
- Instagram : 15 419 abonnés
- Twitter : 3 628 abonnés

Une évolution constante :

- **Facebook :**
- + 7,34 % d'abonnés
- 5 055 128 personnes touchées
- 10,78 % de taux d'engagement moyen
- **Instagram :**
- + 32,17 % d'abonnés
- Posts : 105 822 likes | 6 180 interactions | 990 537 personnes touchées | 11,71 % de tx d'engagement
- Stories : 10 036 actions effectués | 1 026 063 comptes touchés | 74,01 % de tx d'engagement
- **Twitter :**
- + 4,07 % d'abonnés
- 1 535 likes | 371 Retweets | 2,47 % de taux d'engagement moyen
- Classement We Like Travel
- 23^{ième} destination / 413 participants en mai 2020
- 3^{ième} destination littorale en février et en mai 2020

L'équipe de promotion de l'office dispose des compétences techniques et de matériel permettant la réalisation en interne de plusieurs films courts, adaptés aux réseaux sociaux, désormais indispensables pour une communication digitale optimale.

Actions Relations presse 2020

Les médias sont toujours séduits par l'île de Noirmoutier et le travail réalisé par le service presse de l'Office de Tourisme offre une très grande visibilité médiatique à l'île.

5 mini-films adaptés au social médias



Ces accueils concernent surtout la Presse Quotidienne Nationale (PQN), mais aussi la télévision, la radios et les médias en ligne.

Les retombées presse en quelques chiffres :

Accueil des journalistes

- 34 journalistes
- 2 influenceuses
- 24 directs radios : France Bleu Loire Océan, Europe 1, RTBF et Nov Fm
- 77 retombées nettes (JT, articles de presse et articles de blog)
- Audience cumulée : 25,1 M (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs)
- Équivalent publicitaire : 1,7 M €

Accueil de tournages

- 2 épisodes d'Alice Nevers (TF1) : **5,47 millions de téléspectateurs**
- 1 épisode du Voyageur (France 3) : **6,2 millions de téléspectateurs**
- À chaque diffusion, un trafic doublé sur le site Internet
- Le clip de la chanson Beau-Papa de Vianney, identifié par le chanteur sur les réseaux so-ciaux C'est un service attaché à l'agence de promotion des Pays de la Loire, qui est chargée d'inciter et d'aider les tournages sur la région, tels que films publicitaires, courts et longs métrages.
- L'Office de Tourisme propose des lieux correspondants aux scénarios et accueille puis convainc les repéreurs, qui sont l'interface avec les réalisateurs.
- Audience cumulée : **25,1 M** (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs)
- Équivalent publicitaire : **1,7 M €**

Le service accueil de l'office de tourisme :

Cette année marquée par les différents confinements a logiquement entraîné une baisse du nombre d'actes de renseignements effectués par les conseillères en séjour de l'office de tourisme.

Actions diverses

• Participation aux actions de promotion de Vendée Tourisme :

Un budget de **7 000 €** a été engagé en 2020 :

- Deux pages de valorisation de l'île de Noirmoutier sur la brochure de promotion départementale.
- campagne d'affichage métro et la campagne de communication digitale de Vendée Tourisme.

Tourisme

au coeur de l'économie de l'île

- Partenariats publicitaires pour les prestataires touristiques locaux

Les différentes filières touristiques locales sont suivies quotidiennement par des agents de l'Office de Tourisme. Ces partenariats ont généré un chiffre d'affaires de **100 800 €** en 2020, une réduction de 30% a été appliquée afin de soutenir les professionnels du tourisme de l'île de Noirmoutier.

- Les brocantes estivales :

Organisées sur les 4 communes de l'île pendant la saison estivale, ces sept événements ont généré **21 755.60 €** de recettes.

- Exploration de l'île en famille :

L'application digitale « Louise la loutre » proposée par l'Office de Tourisme est une activité ludique et gratuite qui permet la découverte de l'île en famille, ses espaces naturels avec des parcours et du contenu pédagogique.



YouTube

	Coût	Vues à 100%	Impressions	CPV	Taux de vue	Durée visonage moy.
Réel	5 996 €	617 071€	1 300 000	0,01€	48,5%	12s
Estimé	6 000 €	+/- 300000 estimés	2 000 000	+/- 0,02€ estimé	15%	

Facebook et Instagram

	Coût	Vues à 100%	Impressions	CPV	Clics	CPC
Réel	9 000€	440 952€	3 500 000	0,02€	25 758	0,35€
Estimé	9 000 €	+/- 225 000 estimés	2 400 000	+/- 0,04€ estimé	14 000	0,65€

Impression : nombre de fois ou le contenu est diffusé

CPV : coût par vue

CPC : coût par clic



Les lieux d'accueil de la Communauté de Communes

• Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

Rue de la Prée au Duc, BP 714, 85330 Noirmoutier-en-l'Île

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. 02.51.35.89.89. - Fax 02.51.39.51.04.

Site Internet : www.cdc-iledenoirmoutier.com

Email : contact@iledenoirmoutier.org



• Déchèterie

Parc d'activités des Mandeliers, 85680 La Guérinière

Ouverte tous les jours de l'année

de 9h à 12h et de 14h à 18h ;

Dimanche et jours fériés :

- du 1^{er} septembre au 30 juin de 9h à 12h

- en juillet et août de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre et 25 décembre



• La Maison de l'Emploi

11 rue de la Prée au Duc

85330 Noirmoutier-en-l'Île

Ouverte les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 ; les mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Tél. 02.51.39.32.18. - Fax 02.51.39.50.90.

Email : emploi@iledenoirmoutier.org



• Office de Tourisme

Bureau de Noirmoutier en l'île

Rue du Général Passaga, 85330 Noirmoutier-en-l'Île

Ouvert de février à mi novembre 6 jours sur 7

D'avril à fin septembre 7 jours sur 7

Bureau de Barbâtre

Rue du Polder, 85630 Barbâtre

Ouvert toute l'année, 6 jours sur 7 pendant 10 mois,

7 jours sur 7 en juillet et août.

Tél. 02.51.39.80.71. - Fax 02.51.39.53.16.

Site Internet : www.ile-noirmoutier.com

Email : tourisme@iledenoirmoutier.org



Ce rapport annuel 2020 est téléchargeable sur le site www.cdc-iledenoirmoutier.com

Directeur de la publication : Dominique CHANTOIN

Coordination de la rédaction et de la mise en page : Magali VIOLEAU - Danièle MARTIN

Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier. Tél. : 02 51 35 89 89 - Fax : 02 51 39 51 04 -

E-mail : contact@iledenoirmoutier.org

Crédits photos : service communication / Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier, OT Noirmoutier,